



**COMITE DE PILOTAGE**  
**REUNION DU 17 SEPTEMBRE 2007 – SERMERIEU**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

| <b>Présents</b>  |   |
|--|---|
| <b>NOM Prénom</b>  | <b>ORGANISME</b>                                |
| AVAZERI Christian  | Sous-préfet de l'Isère                          |
| BLANC Dominique  | CC des Balcons du Rhône                         |
| BUHAGIAR Jean Claude   | CC Pays des Couleurs                            |
| CHOLLIER Patrick   | Président CC des Balcons du Rhône               |
| GENTIL Yves  | CC Isle Crémieu                                 |
| GIRARD Jean-Pierre   | Conseiller Régional                             |
| GIROUD Christian   | Président CLD                                   |
| LERAS Gérard   | Conseiller Régional                             |
| LOMBARD Robert   | CC Pays des Couleurs                            |
| MENUET Serge   | Président CC Pays des Couleurs                  |
| MOIROUX Alain  | Conseil Général de l'Isère                      |
| MOLINA Adolphe   | Président CC Isle Crémieu                       |
| MORNEY Roger   | CC Pays des Couleurs                            |
| MOYNE BRESSAND Alain   | Chef de projet CDRA                             |
| PELLETIER Bruno  | Maire de Chavanoz                               |
| RABILLOUD Andrée   | Conseillère régionale                           |
| RIVAL Christian  | Conseiller Général - Maire de Morestel          |
| ROUX Elisabeth   | Mairie de Tignieu-Jameyzieu                     |
| VIALON Cécile  | Rapporteur - Conseillère Régionale              |
| <b>Invités</b>   |   |
| CLEUX Vincent  | Animateur CDRA - Syndicat mixte Boucle du Rhône |
| FRANCOIS Yves  | Président de Cardon - CLD                       |
| GARCIN Jean Jacques  | Président du Groupement des OTSI -CLD           |
| ROUILLET Philippe  | Animateur Tourisme - Groupement des OTSI        |
| <b>Excusés</b> : BLET Jean-Claude – COTTALORDA Alain – GIMEL Daniel – PAVIET SALOMON André |   |

**Ordre du jour :**

- ① **Point sur le CDRA** (Approbation charte, PSADER, Participation CG38, Point sur les études)
- ② **Présentation des actions envisageables** Actions communales et intercommunales/Actions transversales
- ③ **Simulation financière provisoire pour le CDRA II**

**Questions diverses**

## ① Point sur le CDRA :

### Approbation de la charte

Notre projet de charte a été présenté avec succès en juillet au comité d'avis de la Région Rhône Alpes. Didier JOUVE, Vice-Président, délégué à l'aménagement des territoires et au développement durable dans un courrier du 30/08/2007, indique qu'il proposera à la commission permanente d'octobre 2007 de valider notre charte et formule des recommandations qui devront être prises en compte dans le contrat définitif :

- Conforter l'articulation entre le volet formation du CDRA et le CTEF actuellement en cours sur votre territoire
- Renforcer un positionnement fort en terme de qualité environnementale en matière de stratégie économique
- Mieux intégrer la vocation économique dans le volet foncier du projet de territoire
- Conduire une réflexion sur les conséquences environnementales de la place des grandes cultures intensives avec irrigation, présentes sur votre territoire, et qui seront confortées par la mise en place du pôle d'excellence rural orienté vers la production d'huiles végétales pures
- Accentuer la réflexion engagée au niveau de la définition d'une stratégie globale des transports sur votre territoire
- S'assurer de la cohérence touristique entre le tracé de la « vélo route » du Léman à la Mer et ceux des boucles locales qui seront mises en place sur votre territoire.

### Approbation du Diagnostic PSADER

Le 17 juillet dernier, le diagnostic PSADER (Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural) a été présenté par les référents de la commission PSADER : Robert LOMBARD (SYMBORD) et Yves FRANCOIS (CLD-CARDON). Le comité d'avis régional a également émis un avis favorable

### Participation financière de la Région Rhône Alpes

Suite aux approbations de la charte CDRA et du PSADER, les montants sont les suivants :

- ♦ CDRA → 4 700 000 €, soit 77.3 €/habitants x 59 800 habitants
- ♦ Bonus DD possible → 470 000 €, soit 10% des crédits CDRA
- ♦ PSADER → Subventions multipliées par 2 sur les actions Agriculture / Développement rural du CDRA (Estimation : 300 à 500 000 €)
- ♦ Volets complémentaires → Habitat (5 à 8 € par habitant)/ Foncier (5 à 8 € par habitant)/ CTEF (estimation 500 000 €)

### Participation financière du Département de l'Isère

La participation du Conseil Général est de deux ordres :

- ♦ Pour toutes les actions de fonctionnement, et pour les actions d'investissement des maîtres d'ouvrage privés :  
Dotation CDRA → 1 000 000 €, soit 17 €/habitants x 59 800 habitants
- ♦ Pour les actions d'investissement des collectivités locales :  
Dotation territoriale → 25% des actions sur 8 thématiques (définies par la conférence territoriale)

### Point sur les études en cours (Haut Débit – Habitat Foncier)

- Etude Haut Débit

La consultation a été lancée en juillet 2007. 3 réponses ont été effectuées par les cabinets : IDATE, CERIS et SETEC Telecom.

Le maître d'ouvrage de l'étude est un groupement de commande comprenant les territoires de 5 CDRA, coordonné par la CAPI. Une commission d'appel d'offres est prévue fin septembre pour sélectionner le prestataire.

- Etude Habitat-Foncier

Le comité de pilotage de l'étude s'est réuni le 6 septembre 2007

Quatre enjeux ont été identifiés et 15 actions proposées

Dans le CDRA, 5 fiches actions pourraient être élaborées :

- 3-1 : Accompagnement, expertise, suivi, observation
- 3-2 : Aide à l'acquisition foncière

- 3-3 : Renforcer l'offre en logement abordable (logement social et accession sociale)
- 3-4 : Favoriser le logement locatif privé (OPAH)
- 3-5 : Répondre aux besoins spécifiques : 1er logement des jeunes, adaptation au vieillissement

L'étude se poursuit par une déclinaison sur les 3 territoires : Pays des Couleurs, Isle Crémieu + Balcons du Rhône, Agglomération pontoise (4 communes isolées). Elle doit se décliner tant que possible en Programmes Locaux de l'Habitat (PLH). Des rencontres sont programmées entre les collectivités locales et le bureau d'études H&D Conseils pour définir les besoins du territoire sur ces 5 pistes d'actions.

## ② Présentation des actions envisageables :

La charte du territoire présente 17 objectifs à atteindre. Les commissions de travail ont identifié et proposé 65 pistes d'actions.

Les actions du CDRA peuvent être transversales (au minimum 50% des actions) ou bien communales et intercommunales.

### Actions communales et intercommunales

Les actions communales et intercommunales ont fait l'objet d'un pré-appel à projet auprès des collectivités adhérentes en août 2007 pour les thèmes suivants :

#### **Cadre de vie – Urbanisme**

- 1-1 Favoriser le développement des pôles urbains
- 2-1 Requalifier l'espace public en favorisant les modes de déplacements doux
- 2-4 Inventaire, préservation et mise en valeur des différents types de patrimoines
- 3-1 Aide à l'acquisition foncière
- 3-2 Renforcer l'offre en logement abordable
- 3-3 Favoriser le logement locatif privé (OPAH)
- 3-4 Répondre aux besoins spécifiques : 1er logement des jeunes, adaptation au vieillissement
- 4-3 Préservation et mise en valeur du patrimoine naturel

#### **Tourisme - Patrimoine**

- 5-1 Développer des boucles secondaires du Léman à la Mer (en appui à la véloroute)
- 5-3 Développer de nouvelles formes de randonnée
- 13-1 Aménagement hébergements touristiques (camping/camping car/rural)
- 13-4 Aménagement de sites touristiques majeurs
- 13-5 Valoriser et animer le patrimoine

#### **Economie**

- 8-2 Aménagement et requalification de friches
- 8-3 Aménagement des zones d'activités / immobilier d'entreprises

#### **Social – Santé – Culture – Loisirs**

- 15-1 Promouvoir des produits agricoles locaux organisés en circuits courts
- 16-1 Développer un réseau d'accueil de la Petite Enfance
- 16-2 Créer des pôles de services concernant différents publics
- 16-3 Offrir des équipements et services sportifs et culturels adaptés
- 17-2 Développer les animations culturelles et patrimoniales

Alain MOYNE-BRESSAND rappelle que les projets communaux doivent passer par les communautés de communes (hormis pour les 4 communes isolées) avant d'être adressés au syndicat mixte.

Chaque collectivité adhérente sera rencontrée préalablement afin d'expliquer en détail le contenu des actions et d'apporter des précisions concernant l'éligibilité ou non des propositions.

## **Actions transversales - Liste provisoire issue du travail des commissions**

Les fiches actions (contenu, plan de financement) devront être validées par le comité de pilotage. Le Syndicat mixte sera maître d'ouvrage de l'ensemble des actions transversales. Il les mettra en œuvre soit directement, soit par délégation et convention à une structure compétente.

### **Urbanisme - Habitat - Foncier**

2-3 Favoriser un urbanisme de qualité (SCOT)

3-5 Accompagner, expertise, suivi, observation Habitat

### **Transport - Déplacement**

6-1 Développer la mobilité et le transport collectif

6-2 Favoriser le déplacement des publics en difficulté

6-3 Accompagnement du projet d'extension de train-tram Léa

6-4 Améliorer l'accès aux gares

### **Animation généraliste CDRA – Développement durable**

4-5 Lutte contre l'ambrosie (inter CDRA)

7-1 Accompagner le développement durable du territoire

7-2 Mise en place d'un Pôle Développement durable

### **Economie – Emploi**

8-1 Définition de la stratégie sur le foncier et l'immobilier d'entreprise

8-4 Promotion économique du territoire

8-6 Animation économique du territoire

9-1 Diagnostic-plan d'actions afin de développer des services aux entreprises/aux personnes

9-2 Favoriser l'accueil d'activités liées à l'aéroport St Exupéry (maintenance, sous-traitance)

9-3 Valoriser les bioressources du territoire – PER – PSADER

9-4 Mobiliser et structurer la filière Bois

9-6 Faire venir le très haut débit (hors CDRA) et développer les usages (SIDERHAL)

10-1 Stimuler la création et la transmission / ingénierie d'accompagnement et un réseau

10-2 Conforter les entreprises en place avec des actions collectives d'information, de formation

10-3 Assurer le renouvellement des exploitations agricoles - PSADER

11-1 Animation et coordination du réseau des commerçants et artisans – actions collectives

11-2 Structurer et valoriser les nouveaux métiers de l'artisanat à aider

11-3 Renforcer les démarches de progrès de l'artisanat

11-4 Valoriser l'artisanat d'art du territoire

12-1 Rapprochement Ecoles / Entreprises

12-3 Mise en synergie des politiques contractuelles dans les domaines : emploi, insertion formation

12-4 Promouvoir la gestion des ressources humaines dans les PME PMI

### **Tourisme – Communication**

14-1 Animation et coordination touristique et patrimoniale locale

14-2 Promotion et commercialisation touristique locale

14-3 Structurer l'offre par la professionnalisation et une charte de qualité

16-4 Communiquer et informer sur les services du territoire

17-4 Communiquer et renforcer les liens entre les acteurs du territoire

Ces actions transversales seront présentées fin octobre par le syndicat mixte aux collectivités adhérentes au CDRA afin qu'elles se prononcent :

- sur leur intérêt par rapport à l'action
- sur leur volonté de faire porter ces actions à une échelle transversale.

La plupart des actions transversales sont en effet financées par les collectivités locales ; chacune doit pouvoir les valider et se les approprier.

Le sous-préfet souligne un projet riche et varié. Il promet qu'on pourra compter sur ses services pour développer les actions.

### ③ Simulation financière provisoire pour le CDRA II

Une simulation financière provisoire est présentée. Une répartition entre les 3 axes et les 17 objectifs des budgets permet d'envisager la part de chaque action.

Les indications budgétaires seront bien sûr confirmées par le pré-appel à projet.

#### Questions diverses

##### Régularisation Budget Nord Isère Initiative

Un dossier d'engagement de crédit pour l'année 2007 a été présenté et accepté par l'association Nord Isère Initiative (NII) fin 2006 pour 52 730 € de dépenses. Depuis NII a réduit sa demande et son budget à 43 367 €. Etant donné que la demande a été faite au niveau des 3 CDRA du Nord Isère, la Région nous demande d'avoir le même montant sur les 3 CDRA soit 43 367 €. La subvention sollicitée auprès de la Région est de 50 % soit 21 683 €.

La participation du territoire est inchangée à 0.12 € par habitant.

Plusieurs élus regrettent le fonctionnement actuel de l'association NII et s'interrogent sur sa place dans le futur CDRA.

##### Calendrier

Afin de respecter l'objectif de dépôt du contrat définitif fin décembre 2007, il convient de prévoir deux comités de pilotage :

- lundi 29 octobre 2007 : Bilan du pré-appel à projet pour les actions communales et intercommunales
- lundi 26 novembre 2007 : Validation des actions transversales – Répartition des crédits sur les actions